

2024_17_AC_Jurys_examens_Sciences_Licence_MIASHS

**Arrêté UFR Sciences
Licence Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS) -
Mathématiques et sciences sociales 2024-2025**

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 05 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence « **Sciences et technologie** » mention « **Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS) - Mathématiques et sciences sociales** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

Licence 1ère année (tous parcours)
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Jean-Stéphane BORJA <u>Suppléant(e)</u> : Marie JACQUE <u>Liste des membres</u> : Jean-Stéphane BORJA, Marie JACQUE, Julien LEFEVRE
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :
Semestre 2 et Jury d'année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Jean-Stéphane BORJA <u>Suppléant(e)</u> : Marie JACQUE <u>Liste des membres</u> : Jean-Stéphane BORJA, Marie JACQUE, Julien LEFEVRE
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :

Licence 2^{ème} année (tous parcours)

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Nadia CREIGNOU

Suppléant(e) : Annie BROGLIO

Liste des membres : Annie BROGLIO, Nadia CREIGNOU, Alexandra LINDENMANN

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 4 et Jury d'année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Nadia CREIGNOU

Suppléant(e) : Annie BROGLIO

Liste des membres : Annie BROGLIO, Nadia CREIGNOU, Alexandra LINDENMANN

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Nadia CREIGNOU

Suppléant(e) : Annie BROGLIO

Liste des membres : Annie BROGLIO, Nadia CREIGNOU, Alexandra LINDENMANN

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Licence 3ème année (tous parcours)

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Julien LEFEVRE

Suppléant(e) : Alexandra LINDENMANN

Liste des membres : Marie JACQUE, Julien LEFEVRE, Alexandra LINDENMANN

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 6 et Jury d'année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Julien LEFEVRE

Suppléant(e) : Alexandra LINDENMANN

Liste des membres : Marie JACQUE, Julien LEFEVRE, Alexandra LINDENMANN

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

JURY DE DIPLOME

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Julien LEFEVRE

Suppléant(e) : Alexandra LINDENMANN

Liste des membres : Marie JACQUE, Julien LEFEVRE, Alexandra LINDENMANN

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, **Laurence MOURET** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 27 novembre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences


Laurence MOURET